

## REGLEMENT INTERNE

- **Le PPS pour les athlètes majeurs :** [Concerne les Licences Athlé Compétition, Athlé Santé et Athlé Running](#). Le soussigné certifie avoir validé son PPS sur son espace licence personnel par le biais de ses codes d'accès.
- **Questionnaire Santé sport** (Articles L 231-2 et L 231-2-1 du Code du Sport) **pour les athlètes mineurs :** [Pour les licences d'un athlète mineur](#), le soussigné certifie avoir rempli le questionnaire de santé ainsi que signé avec ses parents, l'attestation parentale qui est à joindre obligatoirement avec le dossier d'inscription.
- **Assurances (Articles L 321-1, L 321-4, L 321-5, L321-6 du Code du Sport) :**  
J'accepte l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée par la Fédération Française d'Athlétisme, Le soussigné déclare expressément avoir pris connaissance des dispositions relatives à l'assurance exposées ci-dessus et des garanties optionnelles proposées (option 1 et 2) complémentaires (consultables entre autres sur le site [www.athle.fr](http://www.athle.fr) rubrique Assurances)  
Le soussigné s'engage à respecter les statuts et règlements de la Fédération Française d'Athlétisme et ceux de la Fédération Internationale d'Athlétisme.
- **Droit à l'image :** Le soussigné ou le Représentant Légal d'un mineur autorise le Club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du Club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France. J'autorise la publication de l'image sur le site Internet du club dans le cadre des manifestations sportives et/ou des événements de la vie du club.
- **Loi Informatique et libertés** (Loi du 6 janvier 1978) :  
Le soussigné dispose d'un droit d'accès et de rectification aux informations portées sur sa fiche individuelle. Ces informations sont destinées à la Fédération Française d'Athlétisme et peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.
- **Déplacements du club :**  
J'autorise mon (mes) enfant (s) à prendre le car ou tout autre type de transport (voiture de bénévoles, dirigeants, entraîneurs...) à chaque fois que cela sera nécessaire au cours des activités du club.
- **Santé et anti-dopage :**  
J'autorise également les entraîneurs de mon (mes) enfant (s) et les dirigeants du club à prendre toute décision de soins ou d'hospitalisation en cas de nécessité constaté par un médecin, et ce dans l'impossibilité de me joindre. Conformément à l'article R.232-45 du Code du sport, dans le cadre de la lutte contre le dopage, le soussigné, en ma qualité de (père, mère, représentant légal) autorise la réalisation de prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment, un prélèvement de sang de mon (mes) enfant (s).
- **Environnement :** Dans une démarche environnementale, le soussigné s'engage à respecter la nature en ne jetant aucun déchet lors des sorties et compétitions.
- **Charte Sportive club :** Je reconnais avoir pris connaissance de la charte sportive du club d'HERBAUGES ATHLE 44 et adhère pleinement à ses valeurs. Consultable sur le site Internet du club <http://herbauges-athle44.fr>